

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

2 mars 2023

DATE D’AFFICHAGE

2 mars 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 14

présents : 10

votants : 12

L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 7 MARS A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Étaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, Mme DEMAYA, , Mme DESBOIS, Mme EL KRIMI, M. FIMIEZ, Mme GUYON, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés : M. BELFORT donne pouvoir à Mme Martine COUET,
M. COLIN donne pouvoir à Mme Sylvie LE DRÉAU,
M. BARRIER donne pouvoir à M. Fabien LECERF,
Mme JODEAU-BELOTTI

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LE DRÉAU

3) Approbation des Comptes Administratifs (commune multiservices, panneaux photovoltaïques)

Délibération DE02A-07032023

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire sort de la salle du Conseil.

Mme Sylvie LE DRÉAU, première adjointe, prend la présidence de la séance pour présenter le Compte Administratif :

- 1) Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement**Dépenses****1 023 693,61 €**

Charges à caractère général	333 897,71 €
Charges de personnel et frais assimilés	518 803,60 €
Autres charges de gestion courante	87 368,48 €
Charges financières	24 089,04 €
Dépenses exceptionnelles	10 749,16 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 958,62 €
Attribution de compensation	35 827,00 €

Recettes**1 312 576,31 €**

Résultat de fonctionnement reporté	241 450,02 €
Atténuations de charges	49 495,68 €
Produits des services, du domaine et vente	72 599,84 €
Impôts et taxes	501 652,02 €
Dotations, subventions et participations	392 527,69 €
Autres produits de gestion courante	21 154,15 €
Produits exceptionnels	33 319,81 €
Reprise sur provisions	377,10 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT**288 882,70 €****Section d'investissement****Dépenses****1 269 780,83 €**

Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	10 303,16 €
Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	107 357,42 €
Immobilisations incorporelles	16 904,88 €
Immobilisations corporelles	1 135 215,37 €
Immobilisations en cours	0,00 €

Recettes**2 304 822,57 €**

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 457 613,45 €
Amortissement des immobilisations	12 743,28 €
Dotations, fonds divers et réserves	125 305,16 €
Subvention d'investissement	644 354,54 €
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	11 259,51 €
Immobilisations corporelles	53 546,63 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT**1 035 041,74 €**

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser (il n'y en a pas sur l'exercice);
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5) Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à onze voix pour et une voix contre, approuve le Compte Administratif commune de l'exercice 2022 tel que résumé ci-dessus.

Délibération DE02B-07032023

COMPTE ADMINISTRATIF MULTISERVICES

Mme Sylvie LE DRÉAU, première adjointe, prend la présidence de la séance pour présenter le Compte Administratif.

- 1) Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif multiservices, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses	3 880,39 €
Report du déficit	2 569.71 €
Charges à caractère général	949.07 €
Charges financières	361.61 €

Recettes	6 017,13 €
Produits des services, du domaine et vente	6 017.13 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT **2 136,74 €**

Section d'investissement**Dépenses****132 649,26 €**

Solde d'exécution de la section d'investissement	107 428,05 €
Emprunts et dettes assimilées	4 562,21 €
Frais d'études	20 659,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €

Recettes**0,00 €**

Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €
---------------------------------------	---------------

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT **132 649,26 €**

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser (soit 19 341,00 euros de maîtrise d'œuvre des travaux non facturés sur l'exercice 2022) ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5) Madame le Maire sort de la salle du Conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à onze voix pour et une voix contre, approuve le Compte Administratif multiservices de l'exercice 2022 tel que résumé ci-dessus.

Délibération DE02C-07032023**COMPTE ADMINISTRATIF PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

Mme Sylvie LE DRÉAU, première adjointe, prend la présidence de la séance pour présenter le Compte Administratif.

- 1) Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif panneaux photovoltaïques, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses		162,02 €
Report du déficit		128,21 €
Fournitures non stockables		33,81 €
Recettes		1 625,22 €
Produits des services, du domaine et vente		1 625,22 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT		1 463,20 €

Section d'investissement

Dépenses		0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement		0,00 €
Emprunts et dettes assimilées		0,00 €
Immobilisations corporelles		0,00 €
Recettes		1 116,51 €
Solde d'exécution de la section d'investissement		1 116,51 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT		1 116,51 €

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5) Madame le Maire sort de la salle du Conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à douze voix pour, approuve le Compte Administratif panneaux photovoltaïques de l'exercice 2022 tel que résumé ci-dessus.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 10 mars 2023

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Sylvie LE DRÉAU

